

Le programme

# CYCLE CONTRATS & FAMILLES

**union libre, PACS,  
indivision, mobilité  
internationale**



10h de formations de  
déc. 2025 à juin 2026



En distanciel

Inscription sur :

**institut-dfp.com**

**Le cycle « Contrats & Famille »** répond à un besoin devenu central dans la pratique contemporaine du droit de la famille.

Dans un contexte de mobilité accrue, d'évolutions sociétales rapides et de multiplication des configurations familiales, l'avocate et l'avocat doivent désormais maîtriser l'ingénierie contractuelle au même titre que la procédure.

### **Pourquoi ce cycle est indispensable ?**

Parce que prévenir les contentieux devient un enjeu majeur de la profession.

La rédaction de clauses anticipatives, adaptées à chaque situation familiale, permet :

- d'anticiper la rupture plutôt que de la subir,
- de limiter les litiges post-séparation,
- d'offrir un conseil stratégique et sur-mesure,
- d'assurer une sécurité juridique recherchée par les clients.

Les thématiques abordées – union libre, PACS, indivision, mobilité internationale – constituent aujourd'hui un champ d'expertise incontournable pour l'avocat conseil des familles.

Elles permettent de développer une spécialisation à forte valeur ajoutée, recherchée par une clientèle exigeante.

### **Objectifs pédagogiques**

- Développer une expérience pointue et rare
- Offrir un accompagnement réellement personnalisé
- Proposer à vos clients des outils de prévention du conflit
- Gagner en sécurité juridique, efficacité et lisibilité
- Se démarquer dans un marché où la contractualisation devient la norme

**Durée totale de la formation : 10 heures | Éligible à la FCO.**

### **Vos formateurs**

- Fadela Houari, Avocate inscrite au Barreau de Paris
- Romane Lemaitre, Avocate CM&A
- Nicolas Mahassen, Avocat au Barreau de Paris
- Vincent Egéa, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à Aix-Marseille
- Jérémy Houssier, Professeur Droit privé et sciences criminelles
- Christelle Dawailly-Houyvet, Notaire associée
- Stéphanie Travade-Lannoy, Avocate associée du cabinet BWG inscrite au Barreau de Paris
- Anne-Caroline VIBOUREL, Avocate et médiatrice inscrite au Barreau de Lyon
- Lívia POSSI, Avocate à São Paulo - Brésil

## 1ER DÉCEMBRE 2025

18H00-20H00 L'ÉLABORATION DES CONTRATS FAMILLES : L'UNION LIBRE

**Fadela Houari**, Avocate inscrite au Barreau de Paris  
**Romane Lemaitre**, Avocate CM&A

Cette formation examinera les spécificités de l'union libre en droit français, ses implications légales et les précautions à prendre pour sécuriser les partenaires.

**Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre le cadre juridique de l'union libre
- Analyser les conséquences patrimoniales et successoriales
- Identifier les risques et solutions contractuelles adaptées
- Fournir des modèles cadres de contrats de famille

## 12 FÉVRIER 2026

17H00-20H00 LES PARTENAIRES, DES ASSOCIÉS COMME LES AUTRES ?

**Fadela Houari**, Avocate inscrite au Barreau de Paris  
**Nicolas Mahassen**, Avocat au Barreau de Paris  
**Vincent Egéa**, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à Aix-Marseille

Le PACS, contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune, institue un régime patrimonial distinct du mariage. À l'instar des associés d'une société, les partenaires pacsés peuvent collectivement prendre les décisions importantes concernant leurs biens, mandater l'un d'entre eux pour la gestion courante, puis tenir compte des créances et des apports de chacun.

Cette formation explore les convergences fonctionnelles en matière de gestion patrimoniale, de prise de décision et de liquidation, tout en rappelant les spécificités du régime du PACS.

Les participants apprendront à identifier les créances entre partenaires conformément à la jurisprudence récente.

**Objectifs pédagogiques :**

- Définir ce que sont les partenaires
- Se poser la question de l'affectio societatis appliquée au PACS
- Repenser l'indivision, anticiper les pièges
- Intégrer les questions relatives à la prescription
- Rédiger des conventions de PACS adaptées

## AVRIL 2026

...H00-...H00

### UNIONS ET INDIVISIONS : UN COUPLE À RÉINVENTER ?

**Fadela Houari**, Avocate inscrite au Barreau de Paris

**Jérémy Houssier**, Professeur Droit privé et sciences criminelles

**Christelle Dawailly-Houyvet**, Notaire associée

**Stéphanie Travade-Lannoy**, Avocate associée du cabinet BWG inscrite au Barreau de Paris

Les conventions d'indivision constituent aujourd'hui un véritable outil de prévention, permettant d'anticiper les difficultés susceptibles de surgir au sein d'un couple lors de la gestion de biens communs. Elles offrent un cadre juridique sécurisé, adaptable à chaque situation, et permettent d'éviter de nombreux litiges en clarifiant, dès l'origine, les droits et obligations de chacun.

Cette formation a pour objectif d'amener les praticiens à maîtriser pleinement les différents cas d'indivision conjugale, en tenant compte de la temporalité propre à toute union : durant la vie commune, au moment de la séparation, mais également dans le cadre d'une procédure contentieuse ou amiable.

Cette formation permettra de transformer l'indivision conjugale en un outil de sécurisation patrimoniale maîtrisé pour vos clients.

#### Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les conventions d'indivision
- Choisir le bon moment
- Anticiper les questions relatives à la prescription
- Éviter les pièges

## JUIN 2026

...H00-...H00

### S'AIMER AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : SÉCURISER LE COUPLE EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

**Fadela Houari**, Avocate inscrite au Barreau de Paris

**Anne-Caroline VIBOUREL**, Avocate et médiatrice inscrite au Barreau de Lyon

**Lívia POSSI**, Avocate à São Paulo - Brésil

La mobilité internationale expose le couple à une recomposition de son cadre juridique : loi applicable, statut personnel, droits sociaux, fiscalité, patrimoine, voire régime matrimonial peuvent être bouleversés en fonction du pays d'accueil. Autant d'éléments qui peuvent fragiliser l'équilibre du couple si rien n'est anticipé.

Dans un monde où les projets de vie s'internationalisent, le contrat familial préventif devient un véritable outil de protection : il permet de clarifier les attentes, d'organiser les contributions, d'encadrer l'impact de l'expatriation et de sécuriser celui ou celle dont la situation économique est la plus vulnérable dans la mobilité.

Le contrat de coparentalité, offre également un cadre sécurisant pour les couples qui se projettent dans la parentalité à l'étranger, mais aussi pour ceux qui partent déjà en mobilité internationale avec des enfants. Il permet d'anticiper l'organisation familiale, les responsabilités parentales et les conséquences d'un éventuel retour, d'un prolongement d'expatriation ou même d'une séparation.

Nous montrerons comment une approche préventive et collaborative – inspirée notamment des pratiques contractuelles développées au Brésil – permet de construire des conventions lisibles et opérationnelles, capables d'anticiper les risques liés à la mobilité internationale.

#### **Objectifs pédagogiques :**

- ➔ Identifier les risques et zones de vulnérabilité propres aux couples internationaux
- ➔ Construire des contrats familiaux préventifs et des contrats de coparentalité adaptés à l'expatriation
- ➔ Sécuriser sa pratique grâce à une approche préventive, collaborative et comparative
- ➔ Intégrer le legal design et l'IA pour faciliter la compréhension et la prise de décision

## **Nous contacter**

Par mail : [institut@institut-dfp.com](mailto:institut@institut-dfp.com)

Site web : [www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)

**Inscription et règlement en ligne.**

## **Infos pratiques**

Avocats en droit de la famille, notaires, professionnels du droit...

Sans prérequis.

**10h de formation continue.**

### **TARIFS**

Adhérents : 200 € HT

Non adhérents : 280 € HT

**Pris en charge par le FIF-PL.**

**Éligible à la FCO.**

## **Partenaire :**



**Inscriptions :** [Sur le catalogue IDFP.](#)

### **Modalités d'accès :**

Distanciel, réunion Zoom.

### **Handicap :**

Contactez-nous à l'adresse [information@institut-dfp.com](mailto:information@institut-dfp.com)

### **MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :**

Les modules du cycle sont accessibles via le catalogue de formations de l'IDFP.